

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

Publié le 05/10/2023
Mis en ligne le 05/10/2023

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, vingt-huit septembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludvine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD.

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. BAILLIET à M. Christophe MOUTAUD, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Henri LECLERE, M. Benoit LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, Mme Françoise OTT à M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL.

Etaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, Mme Véronique VADIC, M. Dominique VALLIERE, Mme Célia BOIRON, M. Michel SAUVAGE.

Nombre de membres en exercice : 54

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 15

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DECISION MODIFICATIVE N°2 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°2 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général..... - 2 000.00 €

Ressources pour couvrir les nouveaux besoins au chapitre 67

Chapitre 67 – Charges Exceptionnelles..... 2 000.00 €

Nouveaux besoins sur le compte 673 – titre annulé sur exercice antérieur

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023	DM2	Proposition 2023
002	Déficit antérieur		107 814,03 €	002	Résultat d'exploitation reporté		- €		- €
011	Charges à caractère général	2 000,00 €	1 805 279,00 €	013	Atténuation de charges		- €		- €
012	Charges de personnels et assimilées		128 374,00 €	70	Prestations de services		2 286 103,03 €		2 286 103,03 €
014	Atténuations de produits		28 345,00 €	73	Produits issus de la fiscalité		- €		- €
022	Dépenses imprévues		- €	74	Subventions d'exploitation		623 250,72 €		623 250,72 €
65	Autres charges de gestion courante		- €	75	Autres produits de gestion courante		- €		- €
66	Charges financières		70 043,00 €	77	Produits exceptionnels		90 066,10 €		90 066,10 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	7 000,00 €	78	Reprises sur provisions		- €		- €
68	Dotations aux provisions		11 123,00 €				- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES			2 157 978,03 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			2 999 419,85 €		2 999 419,85 €
023	Virement à l'investissement		203 368,98 €				- €		- €
042	Transferts entre sections		785 000,00 €	042	Transferts entre sections		146 927,16 €		146 927,16 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			988 368,98 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			146 927,16 €		146 927,16 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			3 146 347,01 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			3 146 347,01 €		3 146 347,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles 119 607.17 €

Inscriptions des crédits au 21532 – programme structurant

Inscriptions des crédits au 21562 – programme structurant

Chapitre 23 – Immobilisations en cours - 119 607.17 €

Bascule des crédits - programme structurant sur les chapitres 21

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023		Proposition 2023
001	Déficits antérieurs reportés		273 564,32 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €		- €
020	Dépenses imprévues		- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		- €		- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		- €	16	Emprunts et dettes		774 609,20 €		774 609,20 €
16	Emprunts et dettes		300 000,00 €	13	Subvention d'investissement		2 560 384,98 €		2 560 384,98 €
20	Immobilisations incorporelles		965 017,19 €	27	Autres immobilisations financières		- €		- €
21	Immobilisations corporelles		1 066 916,86 €				- €		- €
23	Immobilisations en cours		1 570 937,63 €				- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES			4 176 436,00 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			3 334 994,18 €		3 334 994,18 €
			- €	021	Virement du fonctionnement		203 368,98 €		203 368,98 €
040	Transferts entre sections		146 927,16 €	040	Transferts entre sections		785 000,00 €		785 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			146 927,16 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			988 368,98 €		988 368,98 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			4 323 363,16 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			4 323 363,16 €		4 323 363,16 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 6 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger M. le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Eric BODEAU